



PUBLIC CONCERNÉ

Avocats médiateurs - Avocats pratiquant la médiation

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ▶ AVANT LE 19 NOVEMBRE 2024
- ▶ Nombre de participants limité à 25

DATE, HORAIRE ET DURÉE

21/11/2024

- ▶ 14H00 à 18H00 (04 heures validées au titre de la formation continue)

LIEU

Maison de l'avocat, 7 rue Jean Jaurès,
05000 GAP


TARIF


200 €

INTERVENANT(S)

- ▶ Nathalie ALVAREZ (FORMATRICE EXPERTE)
- ▶ Lionel ALVAREZ (AVOCAT, FORMATEUR)

LES NOUVELLES RÈGLES DES PROCESSUS AMIABLES DANS LA PRATIQUE DE L'AVOCAT- ANALYSE JURIDIQUE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

 1 demi-journée (4 heures validées)

 Médiation et négociation

 Perfectionnement

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PÉDAGOGIQUES

- ▶ Les nouvelles règles concernant la médiation
- ▶ Les nouvelles règles concernant les audiences de règlement amiable (ARA)
- ▶ Les nouvelles règles de procédure amiable en procédure civile (césure du procès)
- ▶ Analyse de la pratique professionnelle de l'avocat médiateur ou l'avocat accompagnateur en médiation

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Les nouvelles dispositions législatives et réglementaires
- ▶ La confrontation de ces règles avec la pratique professionnelle de l'avocat médiateur
- ▶ La confrontation de ces règles avec la pratique professionnelle de l'avocat prescripteur et/ou accompagnateur en modes amiables

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- ▶ FORMATION EN PRESENTIEL
- ▶ Alternance entre théorie et pratique
- ▶ Retours d'expériences et partages du vécu, feed-back à chaud par le groupe et l'intervenant
- ▶ Documents disponibles sur l'intranet du centre avec un code personnel : documents complémentaires, articles, liens
- ▶ Power-Point, paper board
- ▶ Stylos et papiers à la disposition des stagiaires. Possibilité de branchements pour les ordinateurs.

MOYENS D'ÉVALUATION ET SUIVI

- ▶ Evaluation des acquis par des questions orales en fin de session
- ▶ Questionnaire de satisfaction de la formation à remplir en fin de formation
- ▶ Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- ▶ Attestation de présence remise à la fin de la formation

LES + DE NOTRE FORMATION

- ▶ Mise à disposition sur l'intranet de notre site d'un support de formation avec les éléments abordés pendant la formation, des liens et des ressources pour approfondir et/ou répondre aux demandes